



SOCIETE MELGORIENNE DE TIR

Affiliée à la F.F.T 11.34.016

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS. 03499ET0005

Inscrit à l'INSEE n°SIRET 447 547 969 00017 – Code APE 926C

www.mauguio-tir.fr
contact@mauguio-tir.fr



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 20 FEVRIER 2009

Président de Séance : M. Michel MOINE, Président de la SMT
Présents : G. LANDAIS, A. DELIENCOURT, P. DRIESENS, C. MABILLE, C. EMOND
C. CESSI, P. DESPREZ, P. BATTLE, J.P CAQUET, J.F ROSE
Excusé(s): D. BROUZET

Les membres du Bureau se sont réunis le vendredi 20 février 2009 de 18h30 à 20h00.

- M. Moine revient sur les faits marquants de l'AG du 07 février 2009, et notamment en ce qui concerne l'intervention de M. Gury sur le fondement de la non validité de notre Bureau Directeur mais aussi sur la demande express de M. Jarrier de consulter les comptes du club.
 - Il nous précise qu'à date l'association SMT est à jour au niveau de la préfecture. Toutes les démarches ont été effectuées. Le récépissé de la préfecture est affiché dans l'enceinte du club. Il est aussi visible sur le site internet. Notre Bureau est donc valide. La question de la radiation de la SMT de M. Gury pour caractère antisportif allant à l'encontre du club a été soumise au vote. Nous décidons, à l'unanimité, de laisser le choix à M. Gury soit de muter vers un autre club pour la saison 2009-2010, soit de subir la radiation de la SMT par son Comité Directeur. Nous laissons à M. Gury le temps de la réflexion, et que sa réponse est attendue pour début septembre 2009 à la réouverture des bureaux de la SMT (saison 2009-2010).
 - Nous rappelons aussi que les comptes du club sont consultables au Bureau de l'association sur demande. M. Jarrier peut donc venir les consulter comme il le souhaite après avoir pris RDV avec le Trésorier ou le Président. Le problème a donc été réglé par téléphone avec M. Jarrier.
- M. Moine, suite à un problème de santé important, nous précise qu'il n'a pu se rendre à la convocation de M. J. Albert – Délégué aux Sports de la Mairie de Mauguio – concernant la sécurité des installations. Il nous informe qu'il va demander un nouveau RDV. Il est important d'y assister pour intervenir sur :
 - Les créneaux Police,
 - Redéfinir le système de sécurité du bureau et notamment le système d'alarme,
 - Déclarer à la Mairie le bureau en « zone sensible »,
 - Mettre en place un contrôle d'accès spécifique et redéfinir les personnes autorisées...
- Les membres du bureau décident à l'unanimité d'inscrire de nouveau la SMT à l'ANTAC (Association Nationale de Défense des Tireurs Amateurs et Collectionneurs d'armes). Nous questionnerons donc l'ANTAC sur la sécurité des installations et sur les responsabilités des propriétaires – locataires...
- Le Président nous rappelle le déroulement de la soirée des 25 ans de l'association (20 ans des installations). Un budget pour l'achat de 60 bouteilles de champagne a donc été débloqué pour la soirée, soit environ 850 euros. La soirée dansante devrait être au restaurant Le Galapia à Castelnau le Lez.
Déroulement de la journée du 27 juin 2009 :

- ↪ Concours de Tir sur « Quilles » sur le 25m de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,
 - ↪ Démonstration poudre noir sur le 50m de 10h00 à 12h00,
 - ↪ BBQ gratuit de 12h00 à 14h00 sur le parking,
 - ↪ Démonstration TSV sur le 50m de 14h00 à 16h00,
 - ↪ Initiation au tir avec pistolet et carabine laser pendant la journée,
 - ↪ Fermeture des portes à 18h00,
 - ↪ RDV au restaurant à 19h30 pour remise des pris et soirée dansante...
- Une Newsletter sera envoyée aux membres de la SMT avant fin février pour leur annoncer le déroulement de la journée et connaître leur disponibilité,
 - Le Président de la SMT demandera à la Mairie la fermeture exceptionnelle du Club Canin pour la journée du 27 juin 2009,
 - Le bureau sera fermé le dimanche 28 juin 2009.

5. Il est rappelé aux Animateurs et Initiateurs, suite à un manquement de surveillance le dimanche matin, que les armes 10m doivent être constamment sous surveillance. Les coffres doivent être fermés et les armes rangées. Pour application immédiate.
6. Le Président à la joie de nous informer que notre demande de subvention pour un pistolet 10m laser nous a été attribué par le CDT 34 pour un montant de 774€.
7. Enfin, pour conclure, un tour de table est demandé par le Trésorier – M. P. Driesens – pour donner la possibilité à chaque membre du bureau de donner son ressenti sur les fonctions du Président. Le bureau apporte à l'unanimité son soutien au Président.

L'ordre du jour étant épuisé, plus de questions annexes, la séance est levée à 20h00.



**Le Secrétaire (2),
Arnaud DELIENCOURT.**

Le Président, Michel MOINE :		Le Vice Président, Gérard LANDAIS :	
Le Trésorier, Patrick DRIESENS :		Le Trésorier Adjt, Claude EMOND :	
Le Secrétaire (1), J.P. CAQUET :		Admin. Armurerie, Christian CESSI :	
Responsable E.D.T, J.F. ROSE :		Responsable Adjt E.D.T, Cédric MABILLE :	
Admin. Matériel, Philippe DESPREZ :		Admin. Pas de Tir, Pierre BATTLE :	
Membre Honoraire, Denis BROUZET :			